

Les éclairages et publicités lumineuses dans le contexte de sobriété énergétique

RAPPORT DE RÉSULTATS - DÉCEMBRE 2022

Une étude  pour 

CONTACTS BVA OPINION

Anne-Laure Gallay, Directrice adjointe - BVA Opinion

Maud Belloir, Chargée d'études senior - BVA Opinion



MÉTHODOLOGIE

RECUEIL

Enquête réalisée par Internet du **13 au 14 décembre 2022** auprès de **1003 Français âgés de 18 ans et plus**.

ÉCHANTILLON

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, profession de l'interviewé et de la personne de référence du ménage, région et catégorie d'agglomération.

NOTE DE LECTURE

Résultats par « sous-populations »

Sont systématiquement indiqués les résultats des partisans des 4 partis politiques suivants : La France Insoumise, Europe Ecologie Les Verts, La République en Marche ! et Les Républicains. Les résultats des tranches d'âges 18-34 ans et 65 ans et plus sont également mentionnés sur l'ensemble des indicateurs.

Pour ces sous-populations, lorsqu'un écart significatif à la moyenne de l'ensemble de l'échantillon est observé, les codes couleur suivants sont utilisés :

XX% Ecart significatif positif à la moyenne **XX%** Ecart significatif négatif à la moyenne

INTRODUCTION

En amont du questionnaire, l'introduction suivante était présentée aux répondants :

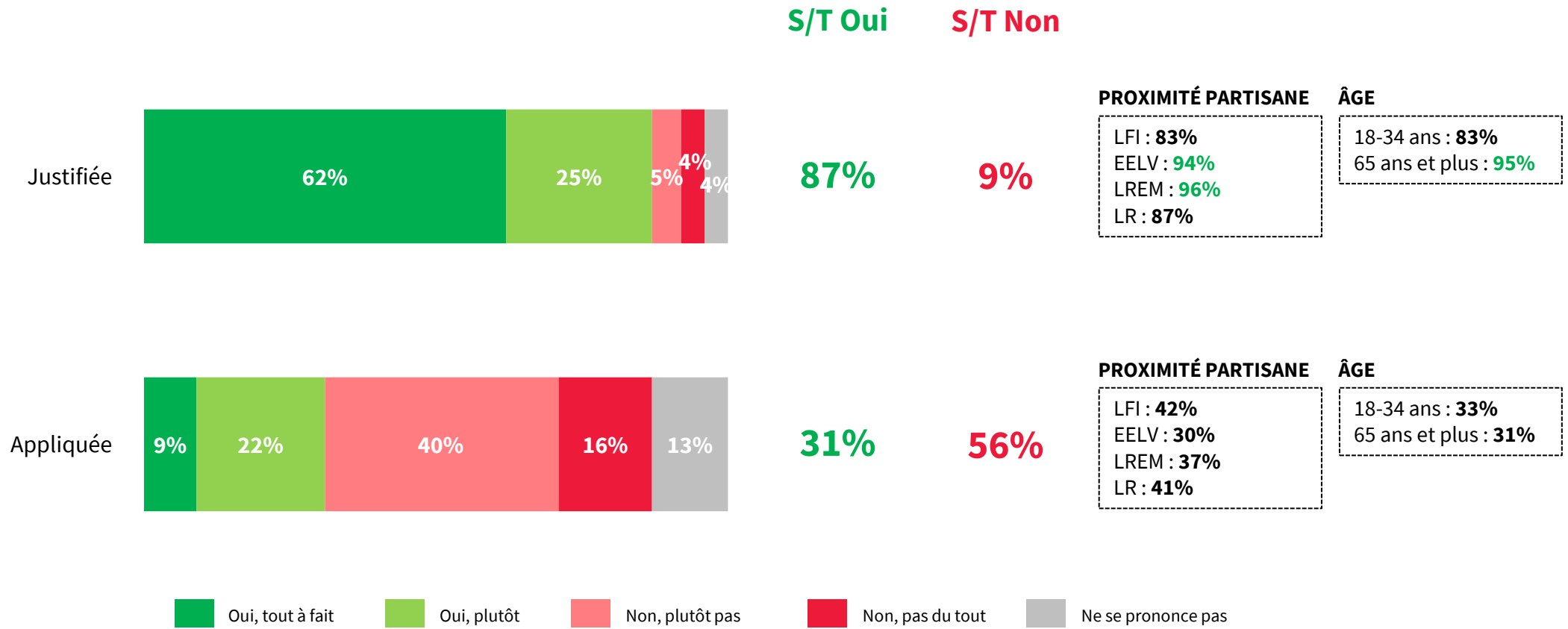
« *Nous allons maintenant parler de l'éclairage et des publicités lumineuses (en ville, dans les transports en commun ou sur les grands axes routiers). Par publicités lumineuses, nous entendons à la fois les panneaux publicitaires éclairés par néons ou spots (abribus, panneaux sur les abords des routes...) et les écrans numériques publicitaires pouvant diffuser des images fixes ou des vidéos.* »

La diffusion des résultats de cette enquête doit être accompagnée d'éléments techniques tels que : la méthode d'enquête, les dates de réalisation, le nom de l'institut, la taille d'échantillon.

Plus de la moitié des Français estiment que la loi interdisant l'éclairage des commerces et des publicités lumineuses après 1h du matin n'est, à ce jour, pas appliquée ; ce, alors qu'elle apparaît largement justifiée

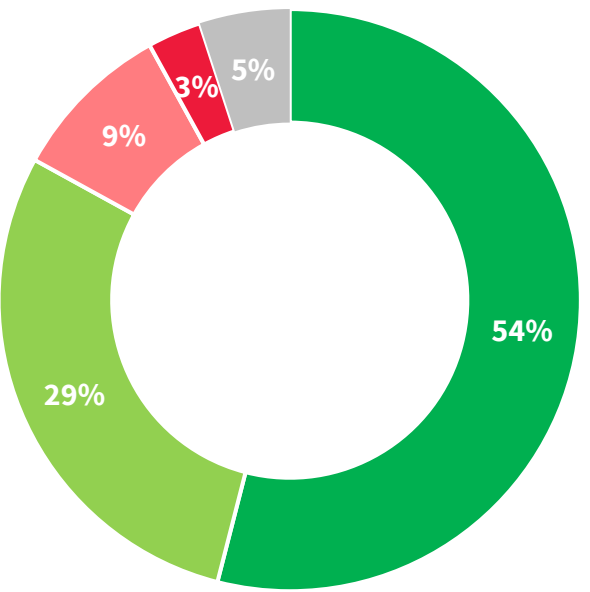
La loi interdit l'éclairage des commerces (ENSEIGNES ET VITRINES) et des PUBLICITÉS LUMINEUSES après 1h du matin. Dans le contexte actuel de crise énergétique, cette réglementation vous semble-elle...

Base : à tous



Une très large majorité de la population approuverait, d'ailleurs, un durcissement de la loi : plus de 8 Français sur 10 se montrent, en effet, favorables à une extinction anticipée de l'éclairage des commerces...

Concernant l'éclairage des commerces (ENSEIGNES ET VITRINES), êtes-vous favorable à leur extinction dès la fermeture des commerces au lieu d'1h du matin actuellement ?
Base : à tous



S/T Oui
83%

PROXIMITÉ PARTISANE
LFI : **92%**
EELV : **96%**
LREM : **83%**
LR : **80%**

ÂGE
18-34 ans : **83%**
65 ans et plus : **83%**

Oui, tout à fait Oui, plutôt Non, plutôt pas Non, pas du tout Ne se prononce pas



... un constat similaire pour les écrans numériques publicitaires, dont l'arrêt avant 1h du matin est fortement plébiscité, tout comme la réduction de leur nombre ; leur interdiction suscite une approbation plus mesurée, mais tout de même majoritaire

Concernant les **ÉCRANS NUMÉRIQUES PUBLICITAIRES** visibles dans l'espace public (gare, métro, rues passantes), êtes-vous favorable à...

Base : à tous

